Envoyé en préfecture le 30/01/2024
Reçu en préfecture le 30/01/2024
Publié le
ID : 081-218101053-20231130-2023_0085-DE

VILLE DE Graulhet

# EXTRAIT
# Registre des délibérations du conseil municipal

## SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

**Délibération n° 2023/0085**

| OBJET : Adaptation du dispositif argent de poche | | |
|---|---|---|
| Date de convocation : **23 Novembre 2023** | | Nombre de conseillers en exercice : 33 |
| Présents : **25** | Votants : **33** | Date d'affichage ou notification : **07 Décembre 2023** |

L'an **2023, le 30 novembre** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 25
**M. AZNAR Blaise - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - Mme FITA Claire - Mme CHAFFARD Anaïs - M. HABERMEYER Olivier Bernard - Mme LAFAGE Chantal - M. CALMETTES Patrick - M. TERRASSIE Vincent - Mme MALAURE Françoise - M. POSER Nicolas - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - Mme BUNEL Sylvie - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa.**

**formant la majorité des membres en exercice.**

Absents avec pouvoir : 8
**Mme LAVIT Michelle (pouvoir BELOU Florence) - Mme KAOUANE Louisa (pouvoir LEPINAY Marie-Christine) - Mme BOUTIN Mireille (pouvoir DA COSTA Céu) - M. GRAU Jean-Michel (pouvoir OISEAU Christelle) - Mme AMALIK Hanane (pouvoir SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule) - Mme BORDES Mélanie (pouvoir BATAOUI Kamel) - M. SCUGLIA Domenico (pouvoir ORTEGA Fernand) - M. ANDRIEU René (pouvoir BACOU Julien).**

Absents sans pouvoir : **Néant**

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Mme FITA Claire a été élue secrétaire.**

Envoyé en préfecture le 30/01/2024
Reçu en préfecture le 30/01/2024
Publié le
ID : 081-218101053-20231130-2023_0085-DE



Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2023/044 du 26 juin 2023 instaurant le dispositif « argent de poche ». Ce dispositif donne la possibilité à des jeunes de 16 à 17 ans révolus de la commune d'effectuer de petits chantiers de proximité, à l'occasion des vacances scolaires et de recevoir en contrepartie une gratification par tranche horaire fixe de 3 heures.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'élargir la périodicité et l'amplitude horaire pour permettre la mise en place de nouvelles missions à proposer aux jeunes participants à ce dispositif.

Il propose une amplitude de 6h à 20h selon la gratification suivante :
- 15€ par jeune qui effectue 3 heures entre 8h et 20h
- 25 € par jeune qui effectue 3 heures de 6h à 9h ou les week-ends et jours fériés

Il est proposé d'élargir la périodicité hors période de vacances scolaires,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de statuer sur cette proposition.

Le Conseil municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- D'ELARGIR l'amplitude horaire et la périodicité pour l'exercice des missions des jeunes participants au dispositif « argent de poche »tel que défini ci-dessus,

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

Le secrétaire de séance : **Claire FITA**

MAIRIE DE GRAULHET GRAULHET TARN

MAIRIE DE GRAULHET GRAULHET TARN